



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 6 octobre 2021

Séance virtuelle sur TEAMS

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents :

Président : Éric Couture

Vice-Président : Claudine Paquin

Membres parents : Darlene Lapointe, Alexandre Lachapelle, Etsé Dogbey, Chantal Marleau-Patry, Jonathan Larocque

Membres parents substitués : Élane Biron

Membre personnel enseignant : Lucie Cyr, Chantal Guénette, Suzanne Gonthier, Marc Sauvé

Membre personnel du SDG : Rachel Hébert

Représentante EHDAA : Andréa Podruski

Représentantes OPP : Jeanne Maftéi, Perrine Guérout, Dounia Dussault

Direction : Line Sévigny

Absent : Gilbert Couture

1. **Préliminaires**

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Éric Couture souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du Quorum

M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Choix de la présidence

Mme Darlene Lapointe propose Éric Couture.

M. Marc Sauvé seconde la proposition.

M. Éric Couture est élu à l'unanimité.

M. Couture accepte la présidence.

1.4 Choix de la vice-présidence

Mme Darlene Lapointe propose Mme Claudine Paquin.

M. Éric Couture appuie cette proposition.

Mme Claudine Paquin accepte la vice-présidence.

CE-20211006-01 Adopté à l'unanimité

1.5 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Etsé Dogbey et appuyée par Mme Claudine Paquin.

CE-20211006-02 Adoptée à l'unanimité

1.6 Adoption du procès-verbal du 1er juin 2021

Une modification est demandée au point 4.7 concernant le dîner pour les élèves bénévoles (c'était un dîner Subway individuel qui a été distribué à tous les bénévoles et non un repas pizza tel qu'indiqué).

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Claudine Paquin et appuyée par Mme Darlene Lapointe.

CE-20211006-03 Adoptée à l'unanimité

1.7 Suivis au procès-verbal du 1er juin 2021

M. Éric Couture fait un survol des points du procès-verbal de la dernière rencontre.

2. Adoption et approbation

2.1 Règles de régie interne (art. 67)

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du document.

Il est mentionné que les réunions du CÉ sont le premier mardi de chaque mois, mais elles sont désormais le premier mercredi de chaque mois (il y a 7 rencontres de prévues). Les règles de régie interne se définissent comme étant l'ensemble des règles de fonctionnement que se fixe un CÉ. En cours d'année scolaire, il est possible de les modifier. Les règles doivent être adoptées à chaque année.

L'adoption des règles de régie interne pour 2021-2022 est proposée par Mme Chantal Guénette et appuyée par M. Marc Sauvé.

CE-20211006-04 Adoptée à l'unanimité

2.2 Calendrier des rencontres (art. 67)

Les membres prennent connaissance des prochaines dates de rencontre du CÉ 2021-2022.

L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par Mme Lucie Cyr et appuyée par M. Etsé Dogbey.

CE-20211006-05 Adopté à l'unanimité

2.3 Budget annuel de fonctionnement du CÉ (art. 66)

Les fonds consacrés au CÉ peuvent être utilisés pour rémunérer un employé des écoles pour agir à titre de secrétaire lors des rencontres. Par contre, si un membre du CÉ remplit cette tâche, ce sera fait à titre volontaire et il ne sera pas rémunéré. Les fonds peuvent également servir pour des services de gardiennage lors des rencontres.

Line propose de faire un don aux enseignants avec le surplus du budget. Éric suggère d'avoir une liste de livres.

L'adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ est proposée par Mme Claudine Paquin et appuyée par Mme Lucie Cyr.

CE-20211006-06 Adopté à l'unanimité

2.4 Fonds à destination spéciale (art. 94)

Les activités extrascolaires, dont le ski alpin, le mini basket, le soccer, l'érablière et les activités pour finissants, sont déficitaires de 234 \$. C'est un solde reporté des années précédentes. En réalité, il y a 312 180 \$ dans le Fond 3.

Un montant de 10 000 \$ a été mis de côté pour la cour d'école. Un montant sera également demandé à la fondation afin de finaliser ce projet afin d'acheter une structure de jeux pour la petite cour d'école avant la fin du mois de juin.

Les autres activités prévues sont : Halloween, cross-country, traçage de piste, ski et raquette. Un montant est également prévu pour le soutien à la réussite des élèves, qui est alloué à chacune des classes et spécialistes.

L'approbation du fonds à destination spéciales est proposée par Mme Lucie Cyr et appuyée par Mme Claudine Paquin.

CE-20211006-07 Adopté à l'unanimité

2.4.1 Demande pour les élèves finissants (Document : finissants 2021-2022)

Il y a un budget de 3000 \$ dans le fond 3 pour les finissants. Il est déjà en banque et provient des années précédentes. La demande présentée doit être révisée et présentée à la prochaine rencontre du CÉ avant que l'approbation soit accordée.

2.4.2 Demande de permission de dépenser OPP

L'OPP demande au CÉ d'approuver un budget maximum de 900 \$ afin de couvrir les frais pour les activités de reconnaissance qui auront lieu au cours de l'année, comme pour la semaine des enseignants ou du service de garde.

L'approbation de la demande de dépense de l'OPP est proposée par Mme Lucie Cyr et appuyée par Mme Claudine Paquin.

CE-20211006-08 Adopté à l'unanimité

2.5 Activités éducatives et sorties scolaires (art.87)

2.5.1 Demande de sortie au musée

Les 6^e année feront une sortie au Musée de la Guerre le 10 novembre prochain afin de consolider les apprentissages des élèves. Les coûts sont de 858 \$ pour les entrées et 620 \$ pour l'autobus pour un total de 1478 \$. Un déficit de 278 \$ sera absorbé par le budget école.

2.5.2 Théâtre Odyssée

Les élèves du 1^{er} cycle feront une sortie au théâtre Odyssée le 8 novembre pour assister à la pièce Octave. Le départ sera à 12h35 et la pièce est d'une durée de 55 minutes. Le coût prévu pour les entrées est de 1630 \$ et l'autobus sera couvert par le budget école.

2.5.3 Campagne de financement :

Il y aura une vente de chandail de Grand-Boisé ouverte à tous. Il est prévu qu'un profit de 5\$ par chandail soit remis pour les activités des finissants. L'objectif est d'atteindre un profit de 1500 \$.

Une vente de chocolat comme l'an passé est également prévue. Les détails sont à venir mais ce serait avec la même compagnie.

L'approbation des activités est proposée par M. Marc. Sauvé et appuyé par Mme Darlene Lapointe.

2.6 Règles de conduite (art. 76) Document : Demande d'amendement Code de vie)

Les jouets et autres objets provenant de la maison sont parfois une source de problème. Une modification au code de vie est proposée afin de prévenir ces inconvénients.

L'approbation de la modification est proposée par M. Marc Sauvé et est appuyée par Mme Suzanne Gonthier.

3. Mot de la directrice

3.1 La rentrée s'est très bien passée. La 1^{re} journée de la vérité et de la réconciliation a eu lieu le 30 septembre.

Nous avons eu 3 podiums lors de notre participation au Cross-country RSEQ avec 31 participants.

Le comité vert a recommencé ses activités, ainsi que le comité de valorisation. La remise de méritas mensuels va recommencer. Le comité du code de vie s'est rencontré pour faire revivre les leçons du VCP (valorisation du comportement positif). La première leçon est le niveau de voix. Les membres du personnel remettront des feuilles d'arbres (récompenses tangibles) lorsqu'un comportement exemplaire est remarqué. Les élèves vont accumuler leurs feuilles pour les accrocher sur l'arbre dans l'entrée. Le 22 octobre, il y aura une activité récompense pour les élèves. Ils pourront faire de la lecture dans le noir à l'endroit de leur choix dans l'école.

Depuis 3 ans, le CSS tente de mettre en place une culture de collaboration dans les écoles afin d'améliorer les apprentissages des élèves en focalisant sur les stratégies d'enseignements efficaces. À Grand-Boisé, nous avons 4 groupes de collaborations.

Le 25 août, les membres du personnel ont assisté à une conférence donnée par François Massé, qui est un des pionniers dans notre région dans le développement de la culture collaborative. Cela est en lien avec les CAPs (Communauté d'apprentissage professionnelle), un moyen qui a été choisi par l'équipe-école pour augmenter les résultats en français lecture. Il y a également quatre enseignantes (Annie, Doris, Michèle et Marie-Lou) (Valérie, Suzanne et Isabelle G. – il y a trois ans) qui suivent une formation sur 2 ans avec François Massé.

3.2 *Travail de collaboration Covid-19*

L'administration des tests rapides a commencé le 27 août. Le seul point négatif est le temps que cela prend pour administrer le test. Seuls les élèves présentant des symptômes peuvent être testés.

Les élèves du préscolaire vont commencer à porter un masque à partir de lundi.

3.3 *Projet éducatif*

C'est la dernière année du projet éducatif. On s'assure donc de mettre en place des moyens dans notre plan d'action pour atteindre nos objectifs. Il y aura davantage de liens dans les communications de l'école avec les objectifs et les valeurs du projet éducatif.

3.4 *Formation obligatoire pour les membres du CÉ :*

Une formation sur le fonctionnement et les responsabilités des CÉ est obligatoire pour tous les nouveaux membres du Conseil d'établissement.

Mme Line Sévigny termine en soulignant le beau travail de l'équipe !

4. Mot des représentants

4.1 *Mot du président de la Fondation du Grand-Boisé*

M. Gilbert Couture était absent.

Mme Andréa Podruski suggère de mettre les informations concernant la Fondation du Grand-Boisé sur le site Web de l'école et sur Facebook.

4.2 *Mot de la représentante de L'OPP*

Mme Jeanne Maftai et Mme Perrine Guéroult ont parlé des différents comités de l'OPP.

Gros succès à la première rencontre cette année suite à la présence de 40 bénévoles. Dans l'objectif du futur laboratoire de robotique, il y aura un comité de campagne de financement. Le deuxième comité est celui de la cabane à sucre. Un nouveau comité écoresponsable est sur les planches. Il est clair qu'il travaillera avec des lignes directrices de la part de la direction pour qu'il s'insère dans le projet de l'école.

À l'initiative de Line, en septembre 2022, il est prévu d'organiser une course Terry-Fox – organiser seule ou à laquelle pourrait se joindre les autres écoles de Chelsea dans un esprit de communauté. Certains parents vont commencer à se pencher sur l'utilisation et l'entreposage des fat-bikes. Des parents sont volontaires pour aider à la bibliothèque sous la responsabilité de Line. On a également des parents volontaires pour faire de l'aménagement paysager.

4.3 Mot de la représentante du comité EHDAA

Le comité EHDAA du CSSPO ne s'est pas encore rencontré pour cette année scolaire.

4.4 Mot du représentant au comité de parents CSPO

Le comité de parents du CSSPO a tenu sa première réunion le 5 octobre. Les élections de la présidence, vice-présidence et trésorerie ont eu lieu lors de cette rencontre. La page web du Centre de services donne des informations en temps réel sur la situation de la COVID-19 dans les écoles. Depuis le début de l'année, 9 classes ont dû être fermées. Concernant l'école secondaire Mont-Bleu, son ouverture est prévue en décembre 2022. Le demande pour une autre école primaire à Chelsea a été refusée cette année. Une demande de consultation a été présentée sur la Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire ainsi que sur la Politique sur l'utilisation des cours d'école. Les membres du CÉ sont invités à fournir leurs commentaires avant le 5 novembre. Comme par les années passées, la Fédération des comités de parents du Québec offrira diverses formations optionnelles aux membres des CÉ.

4.5 Mot du personnel enseignant

Monsieur Marc Sauvé mentionne que le personnel est heureux de retourner au travail avec les élèves. L'ambiance à l'école est très bonne.

4.5 Mot de la représentante du service de garde

Mme Rachel Hébert mentionne une baisse importante dans le nombre d'inscriptions cette année au service de garde. L'année passée, il y avait 233 élèves d'inscrits et cette année il y en a seulement 154.

Mme Rachel Hébert mentionne sa déception face au traiteur l'Indocile. Il y a plusieurs erreurs dans les commandes et il n'offre pas d'employé pour aider à organiser les repas pour les élèves, comme stipulé dans son contrat. C'est une gestion difficile pour les employés de l'école.

Le service de garde continue d'offrir le service lors des journées pédagogiques.

Mme Rachel souligne qu'elle a une équipe qui répond au besoin.

Mme Lucie Cyr prend la parole pour remercier Mme Rachel pour son implication et son beau travail.

M. Éric Couture souhaite un gros bravo à toute l'équipe.

4.6 Mot du personnel de soutien

Mme Danika Déry-Chénier était absente.

5. **Dossiers**

Aucun

6. **Varia**

Aucun

7. **Correspondance**

Aucune

8. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h32.

La levée de la séance est proposée par Mme Lucie Cyr et appuyée par Mme Suzanne Gonthier.

Éric Couture
Président

Líne Sévigny
Directrice

Élaine Biron
Secrétaire